

L'Adresse—M. Rondeau

consommation. Lorsque la production est prête pour la consommation, elle est devenue une production à caractère social, car elle peut immédiatement servir la société. Elle doit donc être financée par un crédit social, c'est-à-dire par un crédit nouveau sans intérêt, afin de permettre aux producteurs de vivre de leur production en attendant la consommation et pour empêcher les monopoles parasites de s'installer entre la production et la consommation. Ce crédit nouveau sans intérêt sera remboursé par le producteur lors de la vente de sa production aux consommateurs.

Les producteurs du sirop d'érable et de pommes de terre pourraient eux-mêmes s'organiser pour écouler leurs produits. Toutes les classes de producteurs ou de groupes de producteurs locaux ou régionaux pourraient s'organiser eux-mêmes pour écouler leurs produits.

Cela, monsieur le président, serait du vrai corporatisme économique, de la saine concurrence, du vrai capitalisme, de la vrai entreprise privée. On créerait de la concurrence en permettant à plus de producteurs de produire, en permettant aux petits producteurs de concurrencer les gros. On rendrait de cette façon les monopoles inutiles au milieu des producteurs tout comme les sociétés de finance au milieu de millionnaires.

Par exemple, une automobile de modèle 1974 fabriquée en 1973, est prête pour être achetée par le consommateur en novembre 1973, mais elle ne sera effectivement achetée par celui-ci qu'en novembre 1974. Il s'écoule 14 mois entre la date de la fin de la production et celle de la consommation ou de la vente au consommateur. Ceci signifie que le consommateur devra payer une somme d'au moins \$700 d'intérêt à la finance qui a financé l'automobile pendant qu'elle était en inventaire, sans parler des frais de finance payés par le consommateur s'il doit l'acheter à crédit, ce qui représente environ \$1500 d'intérêt payés à la finance pour financer l'inventaire d'une voiture avant et après la vente au consommateur. La même chose s'applique sur la machinerie agricole et dans tous les secteurs d'une production donnée.

Les petits producteurs compétents sont à la merci des monopoles. La concurrence entre producteurs n'existe plus avant la consommation. Les monopoles se sont interposés entre les producteurs et les consommateurs. Les prix gonflent sans cesse selon la volonté des monopoles et les producteurs, sans réaliser un profit raisonnable, abandonnent, et la production devient plus rare, comme on le voit actuellement, et l'on se retrouve dans une période d'inflation galopante comme aujourd'hui.

Des économistes, qui cherchent des solutions sur la montagne de problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés, voient la montagne et flottent dans les nuages, alors que la solution est sur le bout de leur nez, solution qu'ils confondaient avec la montagne. Ils cherchent la solution sur la montagne des problèmes, ils cherchent la mouche sur la montagne, alors qu'elle est sur le bout de leur nez ce qu'ils confondaient avec une montagne.

Monsieur le président, s'il fallait demain matin trouver la solution à nos problèmes économiques, ceci serait le cauchemar des économistes qui cherchent perpétuellement une solution, car une fois la solution trouvée, ils seraient obligés de produire des biens plutôt que de produire ou d'entretenir nos problèmes économiques. Les économistes, chercheurs de perpétuelles solutions deviendraient malheureusement des chômeurs à moins qu'ils n'orientent leur compétence et leurs connaissances vers un domaine plus productif que celui de créer des problèmes, le chaos

[M. Rondeau.]

économique comme nous le connaissons actuellement au Canada.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, au début de mes remarques, je voudrais m'associer au chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) ainsi qu'aux autres députés et offrir à Leurs Excellences, monsieur Jules Léger et madame Léger, nos félicitations pour leur nomination à ce haut poste et leur souhaiter nos meilleurs vœux.

Je suis persuadé, qu'à l'instar de ses prédécesseurs, Son Excellence monsieur Léger saura se distinguer dans cette carrière à titre de gouverneur général du Canada.

[Traduction]

En même temps, puis-je offrir mes félicitations au subtil et éloquent député de Spadina (M. Stollery) mon voisin du centre-ville à Toronto, lorsqu'il n'est pas en Amérique centrale, et aussi un de mes commettants, je crois, qui, en proposant l'Adresse en réponse au discours du trône a fait un discours tellement important.

[Français]

... et aussi à l'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier), l'une des vedettes de cette équipe libérale formidable des Cantons de l'Est.

[Traduction]

C'est le moment, semble-t-il, de passer en revue certains des événements qui se sont produits l'année dernière au sujet de l'énergie et de parler de certains des problèmes qui vont se poser au cours de la présente session.

À la même époque, l'année dernière, mon ministère était très occupé à mettre la dernière main à un rapport sur la situation énergétique au Canada, rapport qui a été publié en juin 1973 et qui fournissait une base de renseignements permettant aux Canadiens et au Parlement de prendre certaines décisions au sujet d'une politique énergétique de base. Il établissait les caractéristiques fiscales, économiques et sociales du système énergétique canadien immédiatement avant les événements mondiaux qui ont soudainement plongé le Canada et le reste du monde dans une crise de l'énergie à la fin de 1973.

Cette crise, qui dure toujours, porte sur les approvisionnements en pétrole du monde et sur les aspirations des principaux pays exportateurs de pétrole. Le Canada a été menacé d'une pénurie d'approvisionnements et a dû faire face à une forte augmentation des prix du pétrole importé. Cette crise nous a toutefois permis de voir immédiatement l'importance d'élaborer de nouvelles politiques énergétiques pour que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités et assure un approvisionnement suffisant et des prix équitables dans l'intérêt de tous les Canadiens.

La crise a clairement démontré que le gouvernement fédéral devait prendre des mesures efficaces pour établir les priorités entre les producteurs d'énergie et les besoins des consommateurs et assurer une juste répartition dans les diverses régions du pays. Heureusement, l'étude faite au sujet de la politique de l'énergie et les analyses détaillées que cela comportait ont fourni au gouvernement une base considérable de renseignements qui l'ont aidé à remplir son mandat.

Au début de septembre 1973, une série d'importantes mesures politiques ont été prises pour assurer aux Canadiens un approvisionnement adéquat et équitable et leur éviter dans une certaine mesure d'avoir à payer les prix internationaux du pétrole, prix dictés par les politiques